



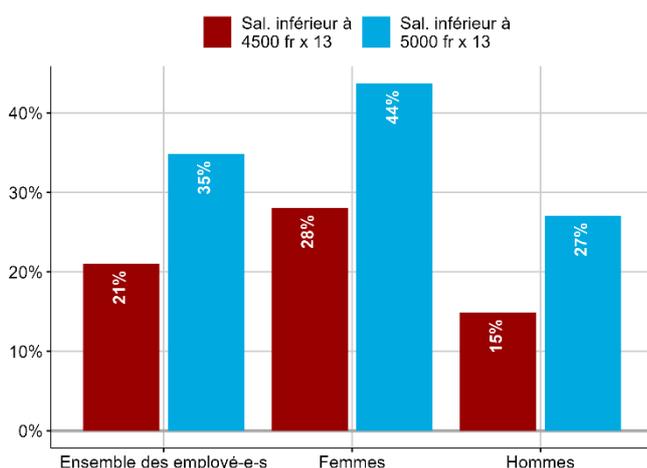
**Die Gewerkschaft.  
Le Syndicat.  
Il Sindacato.**

14 juin 2024, conférence de presse sur la  
Place fédérale  
Berne, le 14 juin 2024

## Les femmes demandent 5000 francs - tenants et aboutissants

Des analyses récentes<sup>1</sup> de l'Union syndicale suisse mettent en évidence que les femmes sont plus nombreuses à toucher de bas salaires que les hommes en Suisse. Il a d'ailleurs été prouvé dans le cas de l'économie privée que les salaires sont plus faibles dans les branches employant beaucoup de femmes et que l'évolution des salaires avec l'âge y est moins bonne. Toutes les données se réfèrent aux salaires bruts convertis en semaine de 40 heures et versés treize fois.

**Forte proportion de bas salaires chez les femmes parmi les titulaires d'un diplôme de fin d'apprentissage.**



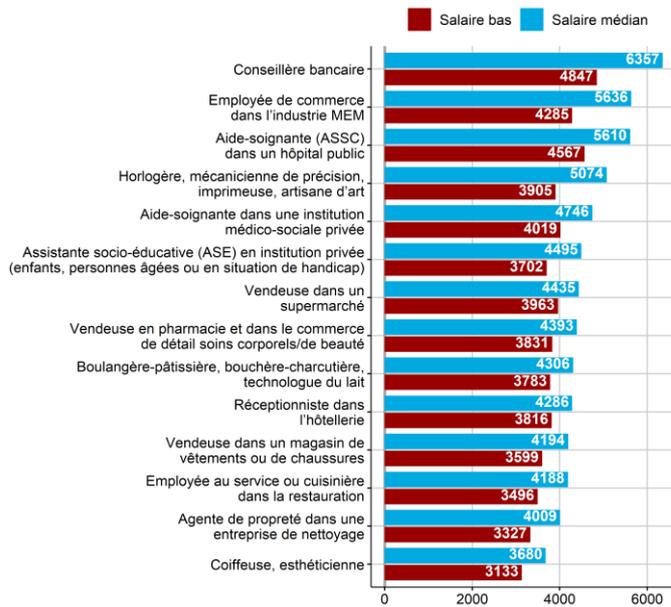
La proportion de salarié-e-s avec un apprentissage gagnant moins de 5000 francs, voire moins de 4500 francs, est déjà très élevée en général, mais il apparaît aussi clairement que les femmes sont encore plus

<sup>1</sup> Voir le dossier USS n° 156, *De meilleurs salaires pour les femmes. Maintenant !* Une analyse des salaires des travailleuses et des travailleurs en Suisse, première partie (mai 2023, [lien](#)) et dossier USS n° 163, *Gelernte haben mehr verdient ! (les personnes qualifiées ont gagné davantage) Une analyse des salaires des travailleuses et des travailleurs en Suisse, deuxième partie* (en allemand avec synthèse en français) (mai 2024, [lien](#)) Ces analyses sont basées sur l'enquête sur la structure des salaires (ESS) de 2020.

fortement impactées : en 2020, près de la moitié des femmes au bénéfice d'un apprentissage ont gagné moins de 5000 francs et un bon tiers même moins de 4500 francs.

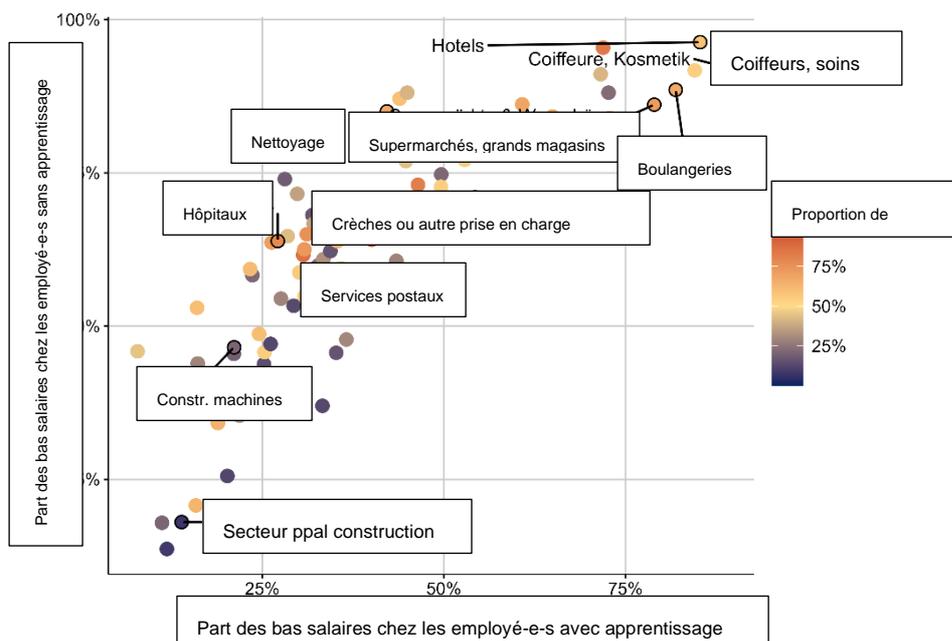
## Réalités salariales des femmes selon les professions

Exprimé en francs, le problème est flagrant : les vendeuses dans les pharmacies ou les commerces de cosmétiques/soins du corps gagnent par exemple un salaire médian de 4393 francs (ce qui veut dire que 50% gagnent moins). Pour les bas salaire dans la branche ( 10 % gagnent moins) on parle même de seulement 3831 francs.



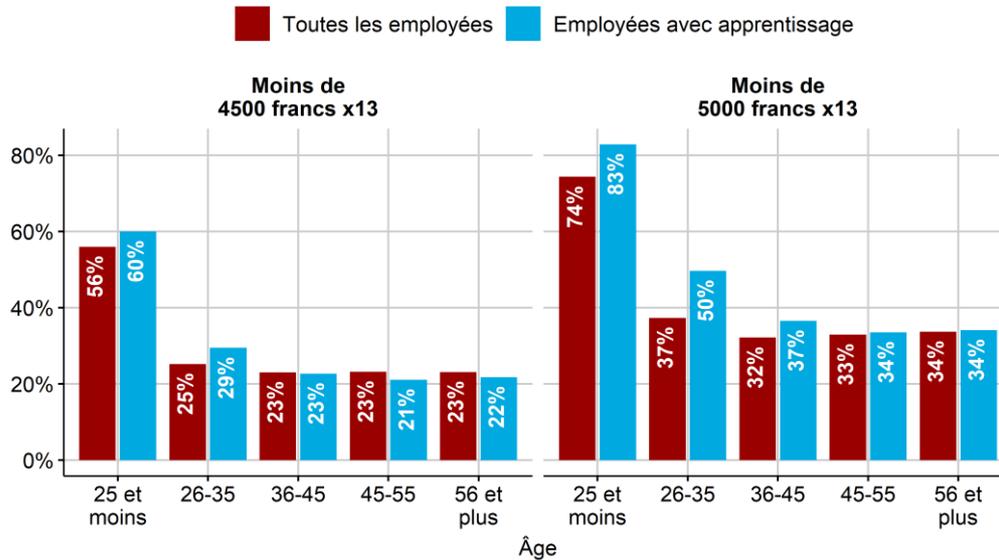
## Le travail vaut moins dans les professions féminines.

Ce sont surtout les professions du tertiaire dans l'économie privée qui sont basées sur de bas salaires pour les femmes. On y constate même que là où la proportion de femmes est forte, la proportion du personnel à bas salaire payé moins de 5000 francs par mois est élevée. C'est le cas aussi bien pour le personnel au bénéfice d'un apprentissage que pour le personnel non qualifié (salaires bruts pour une semaine de 40 heures versés treize fois sans fonction de cadre). Il en découle que le travail des femmes est moins valorisé que celui des hommes.

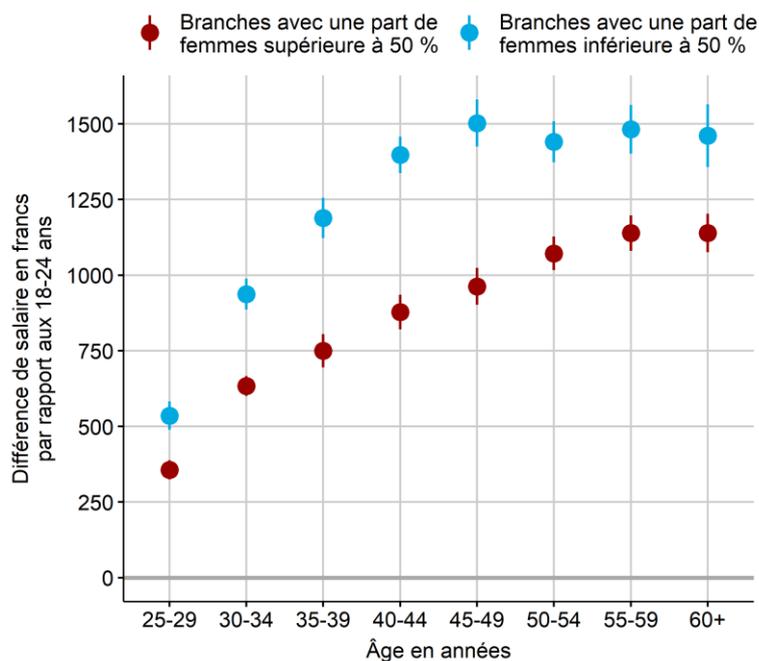


## L'expérience ne paye pas assez

Le problème des bas salaires ne se limite pas aux personnes en début de carrière. Ce graphique montre que les salaires inférieurs à 5000 francs, voire 4500 francs, restent encore courants à un âge professionnel avancé et même à la veille de la retraite.

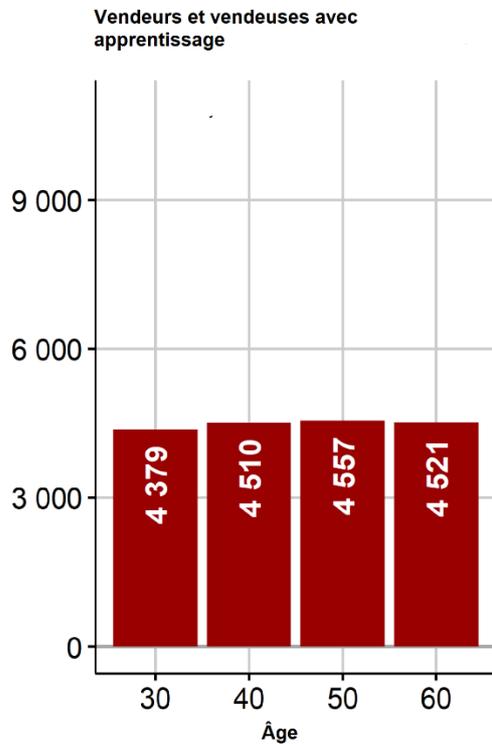


Il s'avère aussi en l'espèce que l'évolution salariale est plus faible dans les branches où les femmes sont majoritaires que dans les branches à dominante masculine. Le graphique indique de combien le salaire mensuel brut (médian pour une semaine de 40 heures et 13 salaires mensuels) est plus élevé pour les femmes au bénéfice d'un apprentissage par rapport à celui de leurs collègues de 18 à 24 ans.



Les branches féminines où l'évolution des salaires est particulièrement mauvaise sont l'hôtellerie-restauration et la vente, suivies du nettoyage, des soins et de l'accompagnement ainsi que des métiers de la transformation de denrées alimentaires. Les travailleuses et travailleurs âgés gagnent peu sinon à peine plus que leurs collègues jeunes.

Exprimée en francs, la situation des vendeuses dans les supermarchés et les grands magasins qui sont titulaires d'un CFC est par exemple la suivante :



Le graphique indique le salaire brut moyen normalisé (pour une semaine de 40 heures, versé treize fois sans fonction de cadre) selon l'âge.